

# 1 - INSERTION DANS LE PAYSAGE NATUREL ou URBAIN

Le choix du site d'accueil se fera dans le respect des grandes lignes de composition du paysage.

Dans un paysage naturel, une bonne intégration se base sur la prise en compte du relief :

- Dans un paysage de champs ouverts, on favorisera une composition en cohérence avec les courbes de niveaux et une implantation sous la ligne de crête, un repli du terrain ou un creux ,
- Dans un paysage plutôt bocager, on composera prioritairement avec la topographie et la trame végétale (lisières forestières, bois, bosquets, haies, arbres...).



Dans un site construit, l'insertion devra également prendre en compte la forme parcellaire :

- Aux abords d'un village, on composera avec la silhouette du village,
- Au cœur d'un village, on composera avec la forme urbaine (continuité du bâti, logique d'orientation du bâti et des façades, respect du gabarit général des constructions...).



# 2 - QUALITÉ ARCHITECTURALE : LES VOLUMES

La simplicité architecturale est primordiale.

- La volumétrie sera d'autant plus simple que le bâtiment est petit. Il est inutile de chercher à trop diversifier les traitements.
- Le volume pourra être d'un seul tenant s'il se trouve dans un grand paysage ouvert. Il épousera le relief et reprendra les lignes de force du territoire (haies, plantations, creux d'un vallonement, parcellaire...).
- Par contre, il sera divisé ou fragmenté en plusieurs unités, s'il est proche d'un village ou d'un bourg. Le découpage en volumes permet, de plus, par le recalage des pignons, d'aérer et ventiler les lieux.
- Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments séparés, ils seront de préférence regroupés en "hameau" ou en "cour" de manière à faciliter l'insertion et à limiter les vents.



# 3 - TRAITEMENT DES ABORDS

La prise en compte de la topographie conditionne la réussite des abords.

- **Implantation des plateformes**  
Le bâti sera positionné en fonction des pentes environnantes et évitera des déblais-remblais importants, en prenant en compte la gestion des eaux pluviales, des vents, de l'ensoleillement...
- **Espaces annexes**  
Les aires de stockage et fosses seront, autant que possible, peu visibles.
- **Types de clôtures**  
Les clôtures resteront discrètes dans les paysages ouverts et accompagnées de haies champêtres. Au sein des paysages urbains, on privilégiera les continuités bâties.
- **Les accompagnements végétaux**  
Il ne s'agit pas de cacher ou d'animer le bâti mais de le conforter par des plantations. Diverses compositions sont possibles : bandes boisées, haies, bosquets, arbres isolés... Diverses essences champêtres et locales, favorisant la biodiversité, sont recommandées : noisetiers, frênes, chênes, charmes, tilleuls, aubépines, pruneliers, pommiers, sureaux...



## 4 - CHOIX DES MATÉRIAUX ET TEINTES

### Un accord à créer avec les caractéristiques de chaque paysage

La volumétrie importante des bâtiments agricoles implique un grand soin apporté aux coloris. On veillera à limiter les contrastes forts avec l'environnement, d'autant plus que ces constructions sont visibles de loin.

La valeur des teintes (du clair au sombre) est aussi importante que la couleur. Un bâtiment clair se voit beaucoup dans le paysage ; il convient donc d'utiliser une valeur moyenne pour la tonalité choisie, en accord avec l'environnement du bâtiment. Sa position (intégré au bourg ou situé à distance) sera également prise en compte.

Les tons sombres seront privilégiés : ocre-rouge, vert, bleu-gris, brun...

Les couvertures seront traitées en harmonie avec les murs (éviter les murs sombres avec un toit clair). Les matériaux seront autant que possible de qualité et naturels (bois, enduits...).

Le bardage métallique, lorsqu'il est utilisé, respectera les tonalités locales, avec des finitions mates.



Le choix des couleurs se fera en fonction du bâti local :

**En Puisaye**, l'ocre (jaune pâle, rouge foncé et mat) est très présent. Les couvertures sont en tuiles de Bourgogne rouge orangé sombre, ou en ardoises gris-bleu sombre...

**Sur les plateaux**, l'architecture est en pierre calcaire avec des variations nuancées d'ocre blond et de gris. Les couvertures traditionnelles en lave calcaire ont une teinte gris sombre.

**En Morvan**, la pierre est granitique ou calcaire sombre, avec des enduits beige soutenu, ocre ou rosé et les couvertures sont brun-rouge ou ardoisées.

**Dans le Sénonais**, la craie blanche, le silex enduit et la terre cuite dominant. Les tonalités des enduits sont soutenues, allant du sienne à la gamme des ocres.

BRANCHES - D 177 - Chèvrerie vue du bourg : matériaux et teintes naturelles s'accordent avec l'environnement de l'entrée du village. 16



SAINT-BRIS Intégration d'un bâtiment d'exploitation au premier plan par le choix de tonalités appropriées à celles du bourg et de son environnement. 17



## UN BÂTIMENT AGRICOLE BIEN INTÉGRÉ SUR UN SITE BIEN CHOISI, un investissement bien pensé !

*Pour répondre au mieux à votre projet, une phase préparatoire vous aidera à concevoir le projet adapté à votre budget et à votre problématique technique et professionnelle (implantation, impact paysager, matériaux, cadre de vie...).*

### QUELQUES EXEMPLES pour optimiser votre projet.

#### 1 - CHOIX DU SITE ET IMPLANTATION

*Avant de s'engager, bien vérifier la pertinence du site par rapport au programme.*

*Profiter du terrain en limitant déblais et remblais inutiles et onéreux. Optimiser l'organisation de votre exploitation et son exposition.*

#### 2. MATÉRIAUX

*Envisagez le bardage bois, aujourd'hui aussi économique que le bardage en métal. Il offre aussi des qualités de bien-être et d'isolation aux animaux, et nécessite peu d'entretien tout en s'intégrant très bien (ex : le Douglas, bois classe 3). De plus, un bardage peut se moduler très facilement pour animer de longues façades, en jouant par exemple sur l'horizontalité et la verticalité et facilite les extensions futures.*

#### 3. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

*Pensez aux économies d'énergie.*

*Par exemple, éoliennes individuelles, panneaux solaires ou voltaïques, récupérateurs des eaux de pluie ...*

*De même, l'isolation de blocs techniques (salle de traite, local phytosanitaire ...) peut se faire avec le bois, le chanvre, la laine de mouton ...*

#### 4. CADRE DE TRAVAIL

*Valorisez votre exploitation par :*

- une construction bien pensée, pratique et intégrée dans son paysage environnant,
- des abords réussis, avec des essences locales et des aménagements simples.

**N'hésitez pas, dans votre phase de réflexion, à prendre conseils auprès des professionnels et des institutions afin de réaliser un ensemble satisfaisant pour votre quotidien et vos voisins, comme pour le bien-être des animaux, tout en respectant votre budget.**

## UNE DÉMARCHE pour faciliter votre projet

La Chambre d'agriculture est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans votre projet - tél. 03 86 94 22 22 -

**1- CHOISIR le bon site pour votre projet**

Chambre d'agriculture, Organismes de producteurs Paysagistes et Architectes conseils.

**2 - IMAGINER le bâtiment au sein de l'exploitation et de son environnement.**

Chambre d'agriculture, Paysagistes, Architectes, Architecte des Bâtiments de France, Constructeurs et Entreprises.

**3 - CONCEVOIR le projet : un site d'exploitation fonctionnel et bien intégré à son territoire.**

**4 - CONCRÉTISER le projet au sein de l'exploitation et de son environnement.**

Paysagistes, Architectes, Constructeurs et Entreprises.

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Réglementation sanitaire, distances réglementaires et autorisations sanitaires (installations classées) Normes techniques, risques naturels.	DDSV (03 86 94 22 50) DDASS (03 86 51 80 00) DRIRE (03 86 46 67 00)
Documents d'urbanisme, dépôt et obtention du permis de construire, risques naturels.	Mairie, DDE* (03 86 48 41 00)
Demandes et accords de subvention, demandes d'acomptes, contrôle de l'achèvement des travaux et solde de la subvention.	DDAF* (03 86 72 55 00)

\*DDE et DDAF fusionnent au 01.01.2009 en une DDEA

### Localisation des réalisations présentées



## Comment réussir l'intégration

### D'UN BÂTIMENT AGRICOLE

### dans le paysage icaunais



## L'Yonne,

*département marqué par une ruralité riche de sa grande diversité.*

*L'architecture rurale est le reflet du sol de chaque pays, affirmant ainsi son caractère.*

*Les matériaux (terre, pierre, bois) ont été des facteurs actifs d'intégration visuelle par leur couleur et leur texture :*

- la brique, l'ocre, le pan de bois en Puisaye,
- les couvertures et les maçonneries de pierre sur les plateaux du Tonnerrois,
- le silex et la craie vers la Champagne,
- le granit du Morvan.

*Jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, les bâtiments agricoles sont adaptés à la configuration des sites en tenant compte des données climatiques (soleil, vent, pluie).*

*Depuis plusieurs décennies, l'évolution des pratiques agricoles et l'industrialisation ont conduit à la réalisation de plus grands volumes.*

*Pour éviter la banalisation des lieux ou l'altération des paysages, une prise en compte de l'identité des pays s'avère indispensable.*

**Cette plaquette a pour objectif de vous accompagner dans votre projet de bâtiment agricole.**

Elle est téléchargeable sur le site de la Préfecture : [www.yonne.pref.gouv.fr](http://www.yonne.pref.gouv.fr)

